## FAITS MARQUANTS

01

#### Nouveau siège social du CCECQA

De la direction générale du CHU de Bordeaux à Talence en 1996, puis jusqu'en 2023 locataire sur le site de l'Hôpital Xavier Arnozan, le nouveau siège du CCECQA est transféré en 2023 au 198 avenue du Haut Lévêque à Pessac : autonomisation du système d'information du CCECQA, nouvelle manière de travailler en équipe dans un environnement écoresponsable, de nouvelles modalités dans l'organisation des formations et des temps de rencontres.



### 02

#### Evolution de la modalité de calcul des cotisations

Une réflexion conduite par le conseil d'administration avec l'accompagnement du commissaire aux comptes a permis en 2023 de valider un nouveau modèle de calcul des cotisations. Cette décision de changement répond à la volonté d'uniformiser la modalité d'adhésion entre les secteurs sanitaire et médico-social et d'ouvrir l'association à de nouveaux adhérents. Elle s'applique au 1<sup>er</sup> janvier 2024 sur la base de tranches forfaitaires



### Création de 2 nouveaux postes au CCECQA

Le CCECQA s'est engagé dans la professionnalisation de la communication et de la formation avec le recrutement de 2 responsables. Ses objectifs: renforcer l'image du CCECQA, son engagement auprès de ses adhérents en « agissant pour demain », dynamiser la communication, faciliter l'accès aux ressources et diversifier ses supports, élargir l'offre de formation à de nouvelles thématiques, associer de nouveaux formateurs.





04

# Mesure de la culture de sécurité des soins auprès des établissements de santé

L'équipe du CCECQA s'est mobilisée pour le déploiement de cette 1ère campagne nationale. La culture de sécurité des acteurs est un préalable pour mener des actions d'amélioration de la sécurité des patients.

L'utilisation des résultats est à mettre en lien avec les rencontres de sécurité et les retours d'expériences. Ces démarches sont préconisées dans la feuille de route sécurité des patients et des résidents 2023-2027.